

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2023/3000(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences de validité pour les épreuves de titrage des anticorps antirabiques pour les chiens, les chats et les furets Complétant <a href="#">2012/0039(COD)</a> Sujet 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique	

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2023)07658</a>	21/11/2023	EC